
De : Atelier Boris Calame [mailto:contact@boris-calame.ch]

Envoyé : vendredi, 20. août 2010 15:05

À : DEILLON Robert

Cc : MOUNIER Marc

Objet : AIG - 72e séance de la CCLNTA (20.09.2010) - Dossier et demande certification "Nature et Economie"

Monsieur le Président,

Pour donner suite à la 71e séance de la CCLNTA, du 21 juin 2010, et en préparation de sa 72e séance, du 20 septembre 2010, vous trouverez en annexe un dossier de 4 pages, au format PDF, qui contient ma contribution et ma demande spécifique relative à la certification de l'AIG dans le cadre de la Fondation "Nature & Economie".

Pour mise à l'ordre du jour de notre prochaine séance, je vous prie de bien vouloir en prendre connaissance et en joindre copie, aux membres de la commission, avec l'envoi de la convocation y relative.

En me réjouissant de prendre connaissance des démarches entreprises en la matière, je vous remercie par avance de la suite que vous donnerez à la présente et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression des mes meilleures salutations.

Boris Calame, designer sgd et écologue, indépendant

Membre de la CCLNTA, Vice-président de la CTD

—

Boris Calame, membre de la CCLNTA

Commission consultative pour la lutte contre les nuisances dues au trafic aérien

Vice-président de la Coordinations Transports et Déplacements (CTD)

boulevard des promenades 8-10 · ch-1227 carouge · contact@boris-calame.ch

tél. +4122 700 90 80 · fax +4122 700 90 81

—